



Pour des Assises de la forêt et du bois en concertation avec les Communes forestières

La Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) salue les initiatives du gouvernement annoncées ce samedi 24 juillet par le Premier ministre : **des assises de la forêt et du bois** en septembre et une **enveloppe supplémentaire de 100 millions d'euros** pour la filière forêt-bois dans le cadre du plan de relance.

Une forêt multifonctionnelle

En France, **la forêt est placée sous la protection de la Nation**. En effet, elle est un élément moteur de l'économie française puisque la filière forêt-bois représente à elle seule, **plus de 400 000 emplois**. Elle est à la fois un espace de biodiversité, de loisir, de ressourcement mais surtout un espace indispensable pour la **lutte contre le réchauffement climatique**. Les arbres sont un puits de carbone qui permettent de réduire les émissions de CO2 en stockant le carbone dans les sols, dans les racines et dans les produits finis en bois.

Les forêts communales au cœur de l'action

Les Communes forestières se sont toujours engagées dans des processus vertueux sur les territoires et pour l'intérêt général : préservation de la biodiversité, nouvelles pratiques sylvicoles, soutien à la relocalisation de l'économie, aux circuits courts et à la traçabilité du bois, engagement contre l'export de grumes... La FNCOFOR travaille sans relâche avec tous les élus et tous les acteurs afin de relever les grands défis liés au changement climatique et aux préoccupations environnementales.

Les forêts publiques, constituées aux 2 tiers de forêts communales, représentent 1/4 des forêts françaises et **assurent 40% de la récolte de bois en France**. Les Communes forestières, actrices majeures de la filière, ont toujours ouvert la discussion, en rappelant leurs responsabilités, celles de transmettre un patrimoine forestier en état de jouer pleinement son rôle de développement et de résilience dans les territoires, face aux enjeux du changement climatique. Elles se sont toujours montrées exemplaires pour aider la filière forêt-bois dans un contexte de crises sanitaires accrues et de forte pression sur la ressource bois française.

Un consensus indispensable pour l'avenir des forêts

Au regard des décisions du gouvernement de replacer la filière forêt-bois au centre des préoccupations par la mise en place de ces Assises à la rentrée, la FNCOFOR souhaite s'impliquer pleinement et apporter son expertise. Elle demande que la question du service public et des moyens de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts communales soit débattue. Par conséquent, le rôle même de l'ONF doit être mis en débat et **le contrat d'Objectifs et Performance (COP) Etat-ONF** voté seulement par l'Etat, lors du conseil d'administration de l'ONF du 2 juillet, **entièrement redéfini**.

Un consensus des différents acteurs est fondamental pour construire ensemble l'avenir des forêts et pour établir une **vraie politique nationale ambitieuse pour la filière forêt-bois**.

La Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) est une association qui rassemble tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts et toutes celles concernées par la valorisation des forêts de leur territoire. Organisée en associations départementales et unions régionales, avec plus de 6000 adhérents, elle met en œuvre des politiques forestières territoriales innovantes : bois énergie, bois construction, forêts pédagogiques, charte forestière, formation des élus...